

## ACODEV ASBL

---

### RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

---

Conformément à l'A.R. du 7 février 2007 régissant l'agrément et la subvention des Fédérations des organisations non gouvernementales de développement, nous faisons rapport dans le cadre de la mission de réviseur d'entreprises qui nous a été confiée. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises. La mission qui nous a été confiée n'est pas celle d'un commissaire.

#### **Attestation sans réserve des comptes annuels**

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 367.414 et dont le compte de résultats se solde un bénéfice de l'exercice de € 10.800.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de l'association en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne.

#### **RSM InterAudit SC SCRL**

réviseurs d'entreprises  
Lozenberg 22 b2 - B 1932 Zaventem  
T +32 (0)2 725 50 04 - F +32 (0)2 725 53 41  
interaudit@rsm-belgium.be  
TVA BE: 0436.391.122 - RPM Bruxelles

Member of  
**Toelen Cats Dupont Koevoets group**  
Offices in Antwerp, Brussels, Charleroi,  
Mons and Zaventem  
www.rsm-belgium.be

RSM Belgium is an independent member  
firm of **RSM International**  
an affiliation of independent accounting  
and consulting firms

20000306



Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par l'association ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### **Mentions et informations complémentaires**

Le respect par l'association de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations, ainsi que des statuts et de l'A.R. du 7 février 2007, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations.

Sint Stevens Woluwe, le 16 mars 2010

LE REVISEUR D'ENTREPRISES,

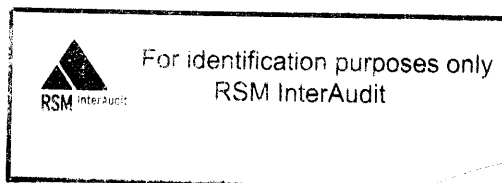
SCCRL RSM INTERAUDIT,  
REPRESENTEE PAR  
ALAIN DE CLERCQ, ASSOCIE

**Justification par ACODEV de l'utilisation des subsides DGCD reçus en 2009.**

**Données reprises des comptes de résultats de l'année 2009**

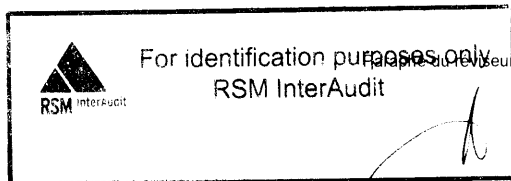
subside structurel total 2009 - DGCD			520 285,63
versement reçu le 28/07/2009		260 142,81	
versement reçu le 24/08/2009		260 142,82	
Nombre d'ETP maximum subsidiable en 2008			7,00
Subside moyen annuel par ETP			74 326,52
Nombre d'ETP subsidiables effectivement utilisés			7,00
Subside DGCD 2008 justifiable			520 285,63

CHARGES	COMPTES 2008	
	sstotaux / total	
PERSONNEL charges totales	Maribel	Fonds propres
62 salaires bruts-ONSS-pec. Vac. -cr	512 850,02	
623400 rembst abonnt oblig employeur	6 793,72	
623200 assur.légales/acc.trav.	2 189,97	
613250/1 hon. secrétariat social et hon. cr	3 494,39	
623500 Aures charges (SEPPT, ...)	356,65	
<b>soustopital personnel</b>	<b>525 684,75</b>	
à charge du Maribel social	42 975,00	
à charge des fonds propres	41 797,18	
<b>charges personnelles subsidiables DGCD</b>	<b>440 912,57</b>	



Paraphe du réviseur

Frais d'Organisation	Charge totale	non subsidiable	SOLDE Subsidiable
<b>charges occup locaux</b>	<b>32 712,64</b>		
<b>Communications</b>	<b>8 809,17</b>		
téléphone	7 834,62		
Copies/Impression	68,46		
Frais de port et taxes	906,09		
<b>Matériel de bureau</b>	<b>8 614,32</b>		
petit matériel/consommables	2 265,30		
petit équipement non consommables	191,30		
fournitures informatiques	5 956,23		
fourniture de bureau	19,99		
entretien réparation	181,50		
<b>Investissements/amortissements</b>	<b>2 409,02</b>	<b>459,82</b>	
amortissements informatiques	2 124,10		
amortissements mobilier bureau	284,92		
<b>Publications</b>	<b>2 929,12</b>		
publications légales /Mon,Belge	184,94		
publications spécifiques diverses	2 744,18		
<b>Abonnements/revues/cotisation</b>	<b>7 687,01</b>		
abonnements et documentations	793,26		
Cotisations / Feong, ...	693,75		
cotisation européenne / forum	6 200,00		
<b>Frais de réunion (en Belgique)</b>	<b>3 032,89</b>	<b>3 032,89</b>	
<b>Frais de réunion (hors Belgique)</b>	<b>37,00</b>		
<b>Format,sémin, personnel</b>	<b>567,80</b>		
<b>Autres frais d'organisation</b>	<b>9 353,15</b>		
publicité presse			
BDD ONG livre ouvert	6 221,67		
BDD evaluation	3 131,48		
organis. séminaires/colloques			
Programme Appui Qualite 2008-2009	<b>85 176,24</b>		
<b>Frais de déplacements</b>	<b>1 905,61</b>		
en Belgique	1 559,77		
en Europe			
voyage TM	345,84		
<b>Prestation de Tiers</b>	<b>6 837,40</b>		
réviseur d'entreprise	1 137,40		
prestation d'autres tiers	5 700,00		
prest. exp. indép	0,00		
<b>frais de notoriété</b>	<b>984,94</b>	<b>984,94</b>	
<b>Charges financières</b>	<b>61,40</b>		
<b>Impôts et taxes</b>			
assurance RC	146,92	146,92	
<b>Pertes/charges diverses</b>	<b>1 831,94</b>		
<b>total fonctionnement</b>	<b>173 096,57</b>	<b>4 624,57</b>	<b>168 472,00</b>
<b>Total des charges de l'exercice 2009</b>	<b>698 781,32</b>		



<b>Autres interventions</b>	<b>95 396,15</b>		
Récupérations de frais (Pegasus, Feong, autres)	10 219,91		
Programme Appui Qualité 2008	85 176,24		
<b>Solde Charges subsidiables DGCD</b>		<b>513 988,42</b>	
personnel		440 912,57	
fonctionnement		73 075,85	
<b>Montant du subside justifié pour 7 ETP</b>		<b>513 988,42</b>	
<b>Solde charges supportées par les fonds propres</b>		<b>6 297,21</b>	

-472,15  
0,00

<b>total subside DGCD 2009 non utilisé</b>	<b>6 297,21</b>
--	-----------------

Identifié par le réviseur d'entreprises : conforme à la comptabilité et aux pièces justificatives

fait le 16/03/10 en 5 exemplaires dont 3 destinés à la DGCD  
par Monsieur Alain De Clercq, Réviseur d'Entreprises, dont rapport ci-joint

